

Liberté

LIBERTÉ
ART & POLITIQUE

Le bois des Muir

Jean-Pierre Issenhuth

Volume 39, numéro 2 (230), avril 1997

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/32514ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Issenhuth, J.-P. (1997). Le bois des Muir. *Liberté*, 39(2), 154–157.

Tous droits réservés © Collectif Liberté, 1997

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

RÊVERIE

JEAN-PIERRE ISSENHUTH

LE BOIS DES MUIR

À Suzanne Robert

Le bas âge de la forêt québécoise n'est pas naturel. On la tient dans l'infantilisme par des coupes trop rapprochées, qui amènent souvent le remplacement de feuillus à racines pénétrantes par des résineux à racines courtes¹. En conséquence, que voit-on dans les zones où des futaies vieilliraient le mieux du monde ? Beaucoup de fouets et de sapinage, bien peu de fûts. Le grand âge est le privilège des arbres de plein vent, des isolés.

Il y a pourtant une forêt qu'on a oublié d'effacer et qui tente à la manie du rajeunissement un procès muet, permanent, majestueux. C'est l'endroit du Québec où les années de vie sont les plus profondes². « Jusqu'à maintenant, il s'agit de la seule forêt précoloniale recensée. Elle est dominée par l'érable à sucre, le hêtre et la pruche. Cette forêt de 11 ha, dont les plus gros arbres

1. Pour Claude Allègre, ce remplacement est un aspect de la « mauvaise gestion de l'espace », défavorable au cycle de l'eau (*Écologie des villes, écologie des champs*, Paris, Fayard, 1993, p. 113).

2. Ce n'est pas sûr. Pierre Dansereau aurait vu, dans les Hautes-Gorges de la rivière Malbaie, des ormes de deux mètres de diamètre qui s'y trouvaient avant Jacques Cartier. (Voir René Vézina, *Le Goût de la Terre*, Montréal, VLB éditeur, 1993, p. 21-22)

ont de 150 à 300 ans, a survécu parce que la famille Muir possédait un intérêt peu commun pour la conservation³.»

Trois cents ans ! En 1740, ces arbres étaient déjà adultes. On peut imaginer Bougainville passant dessous avec des éclaireurs Népissings.

Je n'avais pas besoin de différer la rencontre du bois des Muir pour en augmenter le désir. Seule la nécessité me la faisait reporter. En attendant, la certitude que ce bois existait suffisait à ramener des journées pesantes à leurs proportions lilliputiennes. Et puis j'y suis allé, choisissant l'hiver, quand aucune feuille ne masque l'envergure du peuplement. C'était le 30 décembre.

Un policier de la SQ rencontré à Huntingdon ignorait l'existence du bois. Mis au courant, il s'est exclamé : « Ça ferait du méchant bon bois de chauffage ! » La pompiste Esso était mieux renseignée et plus éveillée à la conservation ; elle connaissait le chemin.

Les indications routières sont inexistantes. À l'arrivée seulement, en bordure du bois, un grand panneau situe le promeneur par rapport à l'étendue de la réserve écologique et présente les particularités des arbres les plus anciens.

Je me demandais si la différence entre ce bois et ceux des alentours serait évidente. Elle ne l'est pas. Le bois des Muir reste une merveille cachée. Les plus vieux spécimens de hêtres, d'érables et de pruches y sont disséminés dans un sous-bois d'âge moyen. L'élan des hêtres parfaitement droits culmine en une très haute et lourde couronne de branches à peu près plate. Les pruches à l'écorce tordue par le temps ont un panache vert et des échelles de branches mortes. Le grand âge

3. André Bouchard, « Le Haut-Saint-Laurent, un paysage aussi naturel que culturel », *Liberté* 226, p. 39.

des arbres se remarque surtout à la base du tronc évasée en étoile. Combien de temps survivront-ils ? On parle d'un parasite du hêtre en route vers le bois des Muir, en provenance de la Nouvelle-Angleterre. Il y serait même déjà à l'œuvre. Le 30 décembre, par grand froid, on marchait là-bas sur un glaçage mince et croustillant, fragile comme l'étaient peut-être les arbres.

La campagne des environs offre une heureuse alternance de labours et de bois qui change de l'immensité nue et monochrome des champs habituels. Un souci de variété semble avoir présidé à l'aménagement du territoire du chemin Boyd Settlement. Sans atteindre au bocage, la succession harmonieusement inégale de champs de neige et d'arbres rend l'endroit chaleureux même dans le froid. Nul doute que les plantations agissent comme brise-vent et engendrent un semblant de microclimat.

Je ne sais pas grand-chose de la famille Muir, mais j'ai une grande admiration pour ces gens oubliés qui ont aimé leur pays autrement qu'en mots, par une petite décision de non-profit. Ils ne semblent pas avoir éprouvé le besoin de s'en glorifier, considérant sans doute leur choix comme allant de soi, normal, banal. Peut-être ne soupçonnaient-ils même pas qu'un jour on s'apercevrait de la fécondité de leur refus. J'imagine six générations de Muir aux prises avec la question « Qu'est-ce qui mérite d'être fait ? », et répondant au mieux de leur situation et de leurs moyens.

À une forêt laissée à elle-même, il faut soixante-dix siècles pour former vingt centimètres de sol humifère. Dans ce rapport temps-épaisseur, la lenteur me paraît un peu exagérée, mais laissons à Bernard Boullard, qui établit la proportion⁴, le bénéfice du doute. S'il a raison,

4. Dans *Petite encyclopédie de la forêt*, Paris, Éditions Ellipses, 1992.

en grattant de vingt centimètres le sol d'un bois, je reculerais de sept mille ans ? Ma durée ridicule devrait-elle éclater en réclamations devant ce chiffre ? Elle s'émerveille plutôt. Quand je n'y serai plus, les feuilles continueront à tomber dans le bois des Muir. Les arbres de trois siècles agrandiront encore leurs cercles. Pourvu qu'il reste quelqu'un pour en éprouver de la reconnaissance, et les saluer !

« Les ermites du désert sont dévorés par la soif, la faim et les passions. Ceux des forêts sont paisibles », a écrit un certain J. Brengues⁵. Je tombe d'accord avec lui. J'imagine sans difficulté les ermites du désert à quatre pattes et la langue pendante, mais jamais ceux des forêts. Saint Leyer, ermite breton, s'étant retiré à un endroit dénudé, une forêt poussa en vitesse autour de lui pour lui faire plaisir. La chose est rapportée par Ph. Barrier dans *Forêt légendaire*⁶, et je n'ai aucune envie d'en douter. Fermons cette parenthèse de phénomènes forestiers par le père Fachat, ancien militaire, qui disparut dans les bois au siècle dernier, mangeant des baies et on ne sait quoi⁷. La rêverie se perd avec son cas.

5. Dans *La Franc-maçonnerie du bois*, cité par Bernard Boullard, *op. cit.*, p. 273.

6. Étrépilly, C. de Bartillat éditeur, 1991.

7. Il est éternisé par J.-P. Husson dans *Les Hommes et la forêt en Lorraine*, Paris, Bonneton, 1991.